**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 57 (1912)

**Heft:** 11

**Artikel:** Détails de manœuvres

Autor: Favre, Camille

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-339446

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Détails de manœuvres.

La Revue militaire a donné des manœuvres du 3e corps un compte-rendu auquel il nous sera permis d'ajouter quelques détails. Ce qui fait surtout la portée des renseignements de la Revue, ce sont les différentes observations critiques qu'elle fait sur le travail dans le terrain; cela tout en reconnaissant très nettement les progrès considérables de nos troupes, dans la marche, la discipline de feu et dans la discipline tout court.

A propos de la marche, citons en passant un fait auquel nous avons assisté le dernier jour des manœuvres. Lorsque celle-ci fut terminée, une bonne partie des unités, (c'était à peu près la valeur d'une division) se dirigea du côté de Winterthur pour prendre ses cantonnements près de la place d'inspection du lendemain. Toute la route, entre Wyl et Aadorf, était couverte de troupes de toutes armes, marchant pêle-mêle sous la seule direction des chefs d'unités. Il n'y avait là ni états-majors pour régler la marche ni spectateurs plus ou moins huppés pour contrôler l'opération.

Cependant l'ordre était excellent d'un bout à l'autre, et les trains particulièrement méritaient les plus grands éloges. La seule petite observation critique que l'on puisse présenter, c'est que, parmi les nombreux détachements de cavalerie qui rejoignaient leur unité, quelques-uns ne se préoccupaient pas suffisamment du bien-ètre de l'infanterie. Il devrait être de règle que lorsqu'un détachement monté dépasse sur la route des troupes à pied, il le fait au trot et non au pas, ou passe dans le champ voisin.

Mais, lorsqu'on a constaté avec plaisir le bon ordre qu'observent les troupes, on reste frappé, comme la Revue, par l'absence fréquente de liaison, l'insuffisance du service de sûreté durant le combat, les petites négligences tactiques qui déparent un ensemble très bon à beaucoup d'égards. Théoriquement, il est indubitable que les chefs subalternes connaissent ces détails; pourquoi ne les observent-ils pas sur le terrain? Il semble cependant que cela devrait ètre leur principale préoccupation.

On voit constamment, par exemple, une ligne de tirailleurs prendre position, en plein découvert, derrière ces barrières de bois très fréquentes chez nous qui consistent en une perche posée sur des supports très espacés. Derrière cet abri sommaire, la conscience militaire des combattants semble parfaitement à l'aise. Le Suisse aime l'ordre et l'on dirait qu'en ce faisant il satisfait à un besoin inné d'alignement.

En face de ces tirailleurs, sur la hauteur opposée et à petite portée, l'adversaire arrive et il s'étale sur la pente découverte, face à l'ennemi et les pieds en avant. Il devrait être interdit au tirailleur de prendre cette position confortable. S'il avait la tête en bas et les pieds en haut, on aurait vite fait justice d'une mauvaise habitude.

Derrière cette ligne exposée arrive une section qui cherche à renforcer la chaîne. Des maisons sont là, et le lieutenant, marchant habilement de couvert en couvert, abrite sa troupe derrière un bâtiment. Puis il examine le terrain et, poussé je ne sais par quel démon, il fait sortir son monde et le met en ligne sur la même pente découverte, dans la position la plus désavantageuse. Heureusement, un arbitre voit la chose et la corrige. A deux pas plus loin, il y a dans un terrain plat un petit fossé où la section pourrait s'abriter, tout en prenant part au combat.

Ailleurs, une troupe marche déployée en face de l'ennemi. Au moment où une subdivison avance, toutes les subdivisions voisines se lèvent et se mettent à avancer aussi, sans se soucier de protéger le mouvement par le feu. Et cela dure jusqu'à ce que l'on commande halte dans un groupe, arrêt qui entraîne volontiers celui de la ligne entière. Tout le monde sait cependant que l'on ne peut progresser en terrain découvert que par petites subdivisions, très successivement et par des bonds conduisant la troupe d'un abri à l'autre. Lorsqu'une subdivision avance, les autres doivent rester couchées et soutenir la marche par leur tir. Elles ne doivent partir à leur tour que lorsque la subdivision première est de nouveau à terre et ouvre le feu.

La marche en avant se prolonge en général trop longtemps et il arrive fréquemment que les deux adversaires se trouvent nez à nez avant que l'on consente à s'arrêter. Sauf erreur, le règlement prescrit un minimum de distance entre les deux lignes combattantes, mais souvent on ne le respecte pas et la chose est de nature à donner à la troupe une idée tout à fait fausse du possible en tactique.

Enfin, il semble que l'on pourrait obtenir plus d'ordre dans les lignes de tirailleurs. Nous n'entendons pas par là que ces lignes doivent être alignées au cordeau. Tout au contraire, un pareil alignement, impossible à maintenir si l'on utilise le terrain comme on doit le faire, serait bientôt rompu par le combat. Avec lui disparaîtrait l'apparence disciplinée qu'il présente au premier abord. On demande au tirailleur moderne une discipline plus difficile, celle des petites unités. Chaque subdivision, en avançant, doit viser un but et un abri spécial. C'est l'affaire des chefs de subdivisions de subordonner leurs mouvements à l'objectif de la compagnie ou du bataillon. La chaîne ne doit pas être alignée dans son ensemble, mais les mouvements de ses subdivisions, agissant avec une certaine indépendance, doivent s'harmoniser entre eux. Pour cela, les sous-unités doivent rester groupées et en ordre sous le commandement de leur chef. On voit cependant parfois toute une ligne de tirailleurs s'éparpiller en profondeur, dispositif plus dangereux, au point de vue des pertes, qu'un bel alignement.

On est donc porté à accorder dans le combat une grande importance aux unités inférieures allant du groupe à la section et aux chefs de ces unités. Mais, si chez nous on sent l'influence du commandement supérieur, on voit moins s'affirmer celle des sous-ordres.

Ce point se rattache à la question des sous-officiers, question difficile entre toutes pour une armée de milices. Beaucoup d'observateurs étrangers nous la signalent, non sans raison, et il est certain qu'elle doit faire l'objet de nos préoccupations, spécialement dans l'infanterie.

La discipline souple et puissante à la fois qui doit régler les mouvements de cette arme ne peut dominer toutes les circonstances que grâce au corps des sous-officiers. D'autre part ce corps est si nombreux que l'on éprouve une véritable difficulté à le mettre tout entier et en peu de jours à la hauteur de sa tâche. Il faut donc chercher à réduire le nombre des sous-officiers appelés à un véritable commandement, tout en rendant ce commandement effectif. Peut-être la chose serait-elle possible en créant une nouvelle sous-unité tactique, la demi-section.

Pour évoluer dans le terrain sans rompre l'unité, notre section paraît trop forte. Cela est surtout vrai si, au lieu deconsidérer nos petites sections de manœuvre on se reporte aux unités du temps de guerre. Une compagnie de 200 hommes donnerait en effet, en tirailleurs et par section, une ligne de 50 hommes qui tiendrait facilement 100 mètres dans le terrain. Ce front déjà étendu sera souvent rompu par les obstacles et par l'insuffisance d'abris qui n'ont pas toujours 100 m. de long. Un front de 50 m., au contraire (parfois réductible à 25), peut plus facilement se maintenir.

D'autre part, comme unité tactique, le groupe est trop petit. Il a peu de force et crée des sous-unités trop nombreuses qui fractionnent et émiettent le commandement. Si l'on confiait les demi-sections aux sergents, en ayant soin de rendre ce commandement aussi effectif que possible, on arriverait certainement à augmenter beaucoup la valeur de ces sous-officiers.

Peut-être cette idée rencontrera-t-elle des difficultés non aperçues au premier coup d'œil. Mais il ne faut pas oublier que c'est l'exercice de la responsabilité qui fait l'homme encore plus que les écoles. Sous ce rapport nos sergents sont mal partagés, souvent plus mal que nos jeunes caporaux. Car ils n'agissent guère que dans le service intérieur et peu sur le terrain. Forçons-les à se débrouiller chaque année sur ce terrain et nous donnerons ainsi à notre infanterie l'équilibre auquel elle doit arriver.

En cette matière, la cavalerie à montré le chemin en exerçant effectivement les sous-officiers au commandement. Par exemple, il est fréquent que, dans cette arme, on remette à ces gradés l'entière responsabilité de la colonne au retour de la manœuvre. Il n'y a, sur ce point du moins, aucune difficulté à agir ainsi, et l'on ne voit pas pourquoi l'infanterie n'entrerait pas résolument dans la même voie, à propos de tout service dans le terrain.

Col. Camille FAVRE.

